

ouvrage 2650

Maître de l'ouvrage  
FidFund Management SA  
Route de Signy 35  
1260 Nyon

Architectes  
Juillerat Lepori architectes &  
Partenaires SA  
Avenue Eugène-Rambert 24  
1005 Lausanne

Concept :  
N. Moïoli  
L. Lepori

Direction des travaux :  
S. Allesina

Ingénieurs civils  
Bureau d'Ingénieurs civils  
Daniel Willi SA  
Avenue des Alpes 43  
1820 Montreux

Bureaux techniques  
Chauffage - Sanitaire :  
Caldana SA  
Avenue de la Perrausaz 79  
1814 La Tour-de-Peilz

Electricité :  
Elcomel SA  
Rue du Lac 126Bis  
1815 Clarens

Géomètre  
BBHN SA  
Route de la Croix-Blanche 42  
1066 Epalinges

Coordonnées  
Rue du Simplon 18  
1800 Vevey

Conception 2015  
Réalisation 2016

**HISTORIQUE / SITUATION**

**Bâtiment classé.** A l'angle des rues du Simplon et du Parc, au centre de Vevey, l'immeuble numéro 18, en L, est bien intégré dans son îlot urbain, donnant au Sud sur une voie importante et au Nord sur un parc public. Son affectation est mixte puisqu'il abrite habitations, bureaux et locaux commerciaux. Les façades principales présentent une très belle modénature dont les proportions et dispositions ont amené le Service cantonal des monuments historiques à les classer en note 3.

**PROGRAMME**

**Proposition.** L'objet premier du projet était une réfection des façades alors que le programme intérieur n'était pas défini avec la même précision. Une réflexion sur la situation, le contexte et le règlement a incité le bureau d'architecture à proposer l'aménagement des combles. Ce volume unique méritait d'être préservé pour sa luminosité et sa charpente apparente. La proposition a donc été de l'aménager en un espace de bureaux open space.

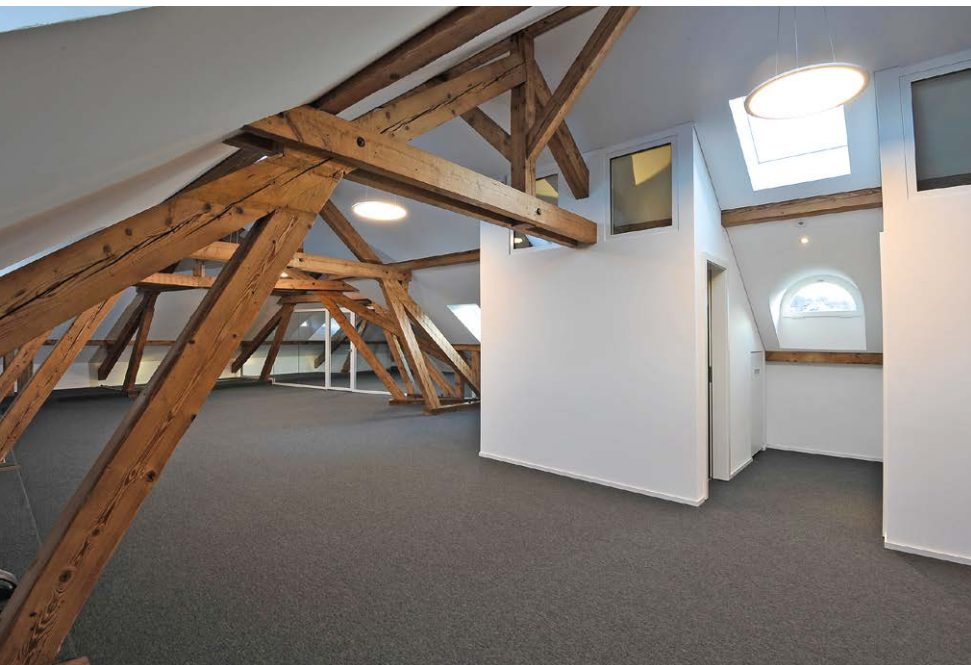
**PROJET**

**Ouverture et espace.** L'aménagement des combles supposait la surélévation de la cage d'escalier et le prolongement de l'ascenseur. Bureaux, espaces de services, sanitaires et cuisinette sont placés en ordre concentrique autour des accès verticaux, les bureaux font face à l'extérieur. Pour améliorer la luminosité, les lucarnes existantes ont été rénovées et complétées par un ajout de fenêtres rampantes placées en prolongation des ouvrants existants. Pour assurer la vue directe sur l'extérieur en position debout, une surélévation du sol en forme d'estrade court tout le long des lucarnes.

La charpente est mise en valeur par un éclairage sobre alors que seul le chevonnage est caché par l'isolation. L'open space offre en visibilité maximale, sans barrière visuelle. Dans cette logique, les salles de conférence sont vitrées.



Edité en Suisse



## RÉALISATION

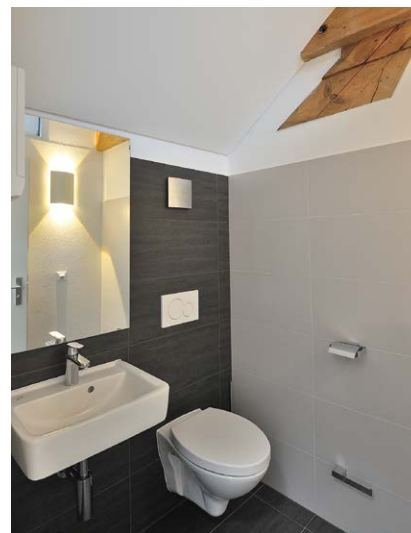
**Extérieur.** La réfection des façades, qui font l'objet d'un classement, a nécessité des soins particuliers. Des sondages, réalisés par des experts, ont permis de fixer les directives pour ce qui concerne la pierre de taille et le crépissage. Les décorations des balcons ont été refaites en feuillures d'or. Les fenêtres ont été rénovées ou remplacées à l'identique par des ouvrants en chêne, moulurés comme les anciens. Tous les autres éléments ont été modernisés : verres isolants, ferblanterie du toit, volets à rouleaux, portes des garages.

**Intérieur.** Dans les combles, murs et plafonds peints en blanc mettent en valeur le bois de la charpente. Pour assurer le confort et l'acoustique de l'open space, le sol est revêtu de moquette, estrade comprise. Le chauffage est assuré par la ventilation de convecteurs encastrés dans le sol, l'eau chaude sanitaire est produite par un boiler indépendant et l'installation électrique a été refaite à neuf.

## DÉFIS ET POINTS FORTS

**Exigences.** Le défi principal a tenu aux exigences posées par le Service cantonal des monuments historiques pour la réfection des façades : rénovation de la pierre naturelle, modénature, fenêtres à l'identique en bois de chêne, feuillures d'or des balcons.

Quant aux points forts, ils concernent en priorité l'aménagement des combles avec le maintien de la très belle charpente existante. L'unité et la sobriété de ce volume en font des bureaux lumineux qui, bien que sous les toits, offrent une vue extérieure par l'ajout de l'estrade qui cerce l'espace. Pour atteindre ce nouvel espace de travail, la cage d'escalier a été rehaussée, l'ascenseur, quant à lui, a subi un double prolongement, vers le haut jusqu'aux combles et vers le bas jusqu'au sous-sol.



## CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	: 1 069 m <sup>2</sup>
Surface brute de plancher	: 2 427 m <sup>2</sup>
Volume SIA des combles	: 1 040 m <sup>3</sup>
Nombre de niveaux	: Rez + 5
Nombre de niveau souterrain	: 1
Places de parc	: 10



## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolition - Maçonnerie  
DENERIAZ SA  
1003 Lausanne

Charpente bois  
BOIS 9 SA  
1845 Noville

Menuiseries extérieures  
BAER SA  
1800 Vevey

Serrurerie  
BOLOMEY & BORLOZ SA  
1809 Fenil-sur-Corsier

Plâtrerie - Peinture  
J. FASERO SÄRL  
1820 Montreux

Echafaudages  
RICHARD ET FILS SA  
1806 Saint-Légier

Étanchéité  
AEBERHARD II SA  
1020 Renens

Stores - Toiles de tentes  
STORES CHABLAIS SA  
1860 Aigle

Ascenseur  
KONE SA  
1951 Sion

Cuisines  
MOBILIUS 3000 SÄRL  
1023 Crissier

Pierre naturelle  
CHEVRIER & CAPRARA SÄRL  
1023 Crissier

Ferblanterie - Couverture  
COUFER LAUSANNE SA  
1033 Chesaux-sur-Lausanne